

Réponse du Conseil administratif du 29 février 2024 à la pétition du 19 septembre 2022: «Stop au trafic de transit à travers Carouge-Nord et les Acacias».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-474 au Conseil administratif le 31 octobre 2023.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les pétitionnaires saluent les démarches entreprises dans le quartier carougeois des Noirettes, où plusieurs rues ont été mises en sens unique, afin de décourager le trafic de transit, avec succès. A ce titre, il est à noter que la présente pétition a été déposée auprès des Villes de Carouge et de Genève mais également auprès du Grand Conseil.

En ce qui concerne la Ville de Genève, le Conseil administratif entend que les riveraines et les riverains du quartier des Acacias sont importuné-e-s par les nuisances sonores découlant du trafic motorisé de transit, par la circulation bruyante des poids lourds ainsi que par les deux-roues motorisés (2RM).

Le Conseil administratif tient à informer les pétitionnaires des projets déjà en cours ou programmés, sur le périmètre considéré ou en périphérie proche, et ayant une incidence sur la circulation dans ce quartier.

Tout d'abord, les projets extérieurs au quartier que sont les aménagements de la rue de Carouge, de la voie verte sur le quai du Cheval-Blanc, et du boulevard urbain (axe rues des Ronzades et François-Dussaud), vont avoir un effet positif sur le trafic traversant ce quartier en le reportant vers les axes dédiés au trafic de transit (axes du réseau routier primaire, tels que la route des Acacias et l'avenue de la Roseaie).

Ensuite, la mise en œuvre de la ceinture urbaine définie dans la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) aura également un effet positif sur ce trafic de transit puisque cette dernière permettra de réduire la circulation dans les quartiers.

Enfin, le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) a lancé ce début d'année une étude de faisabilité à l'échelle du quartier des Acacias-Nord pour définir les principes de circulation de tous les types de mobilités (automobiles, deux-roues motorisés, vélos et piétons) tout en tenant compte d'autres

enjeux de l'espace public tels que la stratégie de plantation. A l'issue de cette étude, l'AGCM prendra contact avec les pétitionnaires et les associations du quartier afin de présenter les résultats et possibilités d'aménagement.

Le Conseil administratif espère avoir répondu, à travers les projets évoqués ci-avant et cette étude globale spécifique au quartier, aux attentes des pétitionnaires. Par ailleurs, la Ville de Genève tient à confirmer son souhait d'apporter des réponses aux demandes exprimées dans la présente pétition.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler